

**NATURA 2000**  
**Site d' Arjuzanx**  
**(Zone de Protection Spéciale)**  
**FFF-1440**  
**CP 40110 ARJUZANX**  
**Samedi 28/09/2013**

**Le Site d' Arjuzanx est né de l'exploitation d'une mine de lignite dans les années 50, menée par EDF, pour alimenter une centrale thermique. Trente-deux après..... l'entreprise réhabilite les 2600 ha pour retrouver les milieux naturels que représentaient les plans d'eau et les landes humides. Nous sommes es Aquitaine....Aquitania : le Pays de Eaux.**

**Cinq ans plus tard en 1987 le Site est classé en Réserve Naturelle de Chasse et de Faune sauvage puis, intégré au réseau Natura 2000 au titre de la Directive Oiseaux. C'est le plus grand Site français pour l'hivernage des Grues cendrées**



**<http://www.reserve-arjuzanx.fr/fr/les-grues-cendrees.html>**

**Les zones humides (Convention de Ramsar 1971) incluent toutes les surfaces où l'eau est présente en milieu terrestre : marais, tourbières, landes,....3% de l'Hexagone). Ce sont des lieux d'abri, d'alimentation et de reproduction pour de nombreuses espèces indispensables à la reproduction des Batraciens. De plus elles constituent des étapes migratoires, des lieux de reproduction et d'hivernage pour la Faune aviaire.**

**Côté radio j'ai changé un peu mes conditions de trafic suite à des problèmes non résolus de dipôle en conflit avec la boîte d'accord .J'ai pris le « risque » d'ajouter un tube supplémentaire à mon mât - svp Madame Météo pas de vent- soit 12m maintenant pour respecter la verticalité du twin-lead 300 ohms de la G5RV.**

**Bien m'en a pris . J'ai commencé à 10h locales...120 qso en 2heures dont une trentaine en 20m : F HA ES LY SA UA0 US E77 S5 G DL PA CT ...un régal.**

**Je remercie l'ensemble des participants fidèles et nouveaux, et profite de l'occasion pour saluer et remercier ceux et celles qui m'ont accompagné dans ma virée de mi-septembre.**